

# PROCÈS-VERBAL

## SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2008

PRÉSENTS : MM. Marcel BACHASSON - Serge SECOND - Roland CHANCRIN Mme Jocelyne DEROCLES - MM. Daniel POSTIC - Olivier DUMAS - Serge PERRAUD - Gilbert BERRUYER - Mme Sylvaine LHOTE - Mr Guy SIMIEN - Mmes MACHUT Françoise - Florence MARGARON

ABSENTS OU EXCUSES : Mr René CHOC- Mmes Marie BLANCO - Annie BESSIERE

Monsieur Daniel POSTIC a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 50 et propose au Conseil d'adopter le compte-rendu du Conseil du 07 novembre 2008.

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

### INTEMPÉRIES DES 9 ET 10 DÉCEMBRE 2008

Suite aux chutes de neige d'une quarantaine de centimètres des 9 et 10 décembre, Monsieur Roland Chancrin présente un bilan des opérations de déneigement.

- ✓ La nouvelle organisation du service avec le recours à l'entreprise Ageron est jugée globalement satisfaisante même si des modifications dans l'ordre des opérations sont à faire et même si le déneigement du village peut être amélioré, peut-être par l'acquisition d'un engin de plus forte puissance.
- ✓ Il est rappelé que le déneigement du village est difficile compte-tenu des nombreux véhicules en stationnement.
- ✓ Il est également rappelé que des priorités sont à respecter : déneigement des accès aux écoles, maintien des passages sur les plateaux suite à la formation de congères... et qu'avec une centaine de kilomètres de voies communale à dégager, il est impossible de déneiger toutes les voies simultanément... et de bonne heure.
- ✓ Concernant la panne électrique liée à des ruptures de lignes, Monsieur le Maire salue la rapidité d'intervention des services d'ERDF. Il indique de plus que le groupe électrogène de l'EHPAD a parfaitement rempli sa mission.

### RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire indique au Conseil que le planning prévu est respecté et que les opérations se déroulent de manière satisfaisante.

- ✓ Conformité juridique de la délibération du Conseil Municipal du 3 octobre 2008.
- ✓ Débat sur le PADD lors du Conseil Municipal du 7 novembre 2008.
- ✓ Dépôt du dossier de révision effectué auprès des différentes administrations et institutions associées (DIREN, Chambre d'Agriculture, Schéma Directeur...)
- ✓ Les autres personnes publiques associées seront consultées lors d'une réunion d'examen du dossier en février ou mars 2009.
- ✓ Tenue de plusieurs réunions à l'automne avec les associations locales et les associations environnementales.
- ✓ Tenue d'une première réunion publique le jeudi 18 décembre.
- ✓ Prévision d'une réunion prochaine de la Commission d'Urbanisme pour prise de connaissance du projet avancé.

- ✓ Tenue d'une exposition par panneaux explicatifs sur la Révision Simplifiée du PLU en janvier dans la salle de la Mairie.
- ✓ Prévision le 27 janvier d'une réunion publique de présentation du projet par la société Pierre & Vacances.
- ✓ Possibilité d'une autre réunion publique en cours d'année si nécessaire.

### **PROJET CENTER PARC - SOCIÉTÉ PIERRE & VACANCES**

Monsieur le Maire expose au Conseil le déroulement des rencontres et études concernant ce projet.

- ✓ Il expose le contenu des fréquentes réunions du Comité de Pilotage auxquelles il participe.
- ✓ Il indique sa satisfaction quant à la bonne coordination des différents intervenants : Urbaniste, Cabinet d'Etudes Environnementales, Service du Conseil Général, Service du Conseil Régional, responsables de la Société Pierre & Vacances.
- ✓ Il indique la poursuite de l'étude sur des projets d'échanges entre la Commune et des propriétaires privés et/ou l'ONF de manière à retrouver des zones de chasse suite à la vente de la forêt communale des Avenières dans le cadre du projet Center Parc.
- ✓ Il indique l'accord sur la distraction de la forêt des Avenières par l'ONF, effective au moment de sa cession à Pierre et Vacances, par la Commune.
- ✓ Il mentionne la poursuite des négociations tripartites entre Conseil Général, Conseil Régional et la Société Pierre & Vacances.
- ✓ Pour finir, un échange a lieu au sein du Conseil sur la perception du projet par la population locale. Cette perception semble bonne. Les Roybonnais semblent attendre la concrétisation du projet.

### **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

♦ Monsieur le Maire expose au Conseil que suite aux modifications de la Loi, il y a lieu de délibérer de nouveau sur le « Droit de Préemption Urbain ». Il précise qu'une délibération avait déjà été prise le 12 décembre 2007 mais que des modifications ont été apportées au texte par Monsieur Couillens (juriste AURG) pour sa mise en conformité avec la Loi.

♦ Monsieur le Maire donne lecture des modifications apportées au texte de la nouvelle délibération, précise que du fait de ce droit de préemption, les notaires informeront systématiquement la Commune concernant des biens mis en vente en zones urbaines (zones U) et que ce droit donnera priorité à la Commune concernant ces acquisitions, ceci dans le but de réaliser des opérations d'intérêt général.

♦ Monsieur le Maire propose au Conseil d'adopter cette nouvelle délibération.

**→ Avis favorable du Conseil Municipal**

### **PROJET D'IMPLANTATION D'UN ISDND**

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa participation avec Olivier Dumas (responsable commission ISDND) à un nouveau Comité de Pilotage concernant le projet et réunissant le Préfet, ses services, La FRAPNA, La METRO, l'AURG, des Sénateurs, des Députés et des Conseillers Généraux.

Monsieur le Maire relate le contenu de la réunion :

- ✓ Historique du projet depuis son démarrage (lettre du Ministre au Préfet)
- ✓ Le 21 juillet 2006, un comité de Pilotage Départemental (auquel n'appartenait pas le Maire de Roybon) détermine sept sites sur le département parmi lesquels trois sont situés sur la Commune de Roybon et indique que le site le plus favorable techniquement est celui de Toutes-Aures.
- ✓ Suite aux études sur le terrain par ordre du Préfet en décembre 2007, la compatibilité géologique du site de Toutes-Aures est déclarée.
- ✓ Suite à la mobilisation des élus et des associations, le 2 juin 2008, le Conseil Général se déclare défavorable à l'implantation d'un ISDND sur les Chambaran et demande au Préfet que soit cherchée une solution alternative.

- ✓ Le Préfet demande en retour au Conseil Général de trouver une solution alternative au projet « Roybon-Toutes-Aures ».
- ✓ Entretemps, le Conseil Général a fait refaire par le Bureau de Recherche Géologique et Minière une carte recensant tous les sites favorables sur un plan géologique et intégrant les contraintes annexes : marges par rapport aux habitations, accessibilité.
- ✓ Des possibilités d'augmenter la capacité du site de Saint-Quentin sur Isère seraient également étudiées.
- ✓ Monsieur le Préfet a donné deux mois de délai au Conseil Général pour le choix d'un site alternatif et possible en se basant sur la carte précitée.

## COMMISSION ISDND

♦Monsieur Olivier Dumas rapporte les travaux de la commission ISDND.

- ✓ Une bonne communication sur le thème « Pourquoi la négation d'un tel site sur les Chambaran ? » est à poursuivre.
- ✓ Le panneau d'informations sur le projet et la position prise par la Commune réalisé par la Commission a été affiché sous les halles. Ce panneau a également été affiché dans d'autres communes du secteur.
- ✓ Des articles seront publiés par les journaux : bulletin municipal, presse locale.
- ✓ Une autre réunion est prévue sur le thème : « Exemplarité de la Commune dans le traitement de ses déchets ». Messieurs Revel (Conseil Général) et Jaccoto (SOS Déchets) y seront invités.

♦En annexe, Monsieur le Maire donne lecture de lettres du Député de la circonscription, Monsieur Georges Colombier, au Ministre de l'Environnement, réaffirmant notre opposition à l'implantation d'un ISDND dans les Chambaran.

♦En annexe, Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Commune d'Izeaux sollicitant le soutien de notre Commune pour pouvoir ôter de son PLU la zone qui pourrait constituer une décharge et pouvoir supprimer l'ancien zonage prévu dans l'ancien POS.

Monsieur le Maire propose de délibérer avec le texte suivant : « Le Conseil Municipal de Roybon s'oppose à l'implantation d'un ISDND sur l'ensemble du massif de Chambaran, de même qu'il s'oppose à l'implantation d'un ISDND à Izeaux, les deux projets étant incompatibles avec Plan Départemental d'Élimination des Déchets. »

➔ *Avis favorable du Conseil Municipal*

♦En annexe, Monsieur Olivier Dumas propose au Conseil de valider le principe de l'affichage sous les halles d'une communication municipale sous forme de panneaux tels que celui déjà réalisé sur le projet ISDND. Un prochain panneau pourrait concerner les projets communaux par rapport au lac et à la Zone de Loisir (coût : 194 € le panneau de 1,20 m x 0,80 m avec protection contre les intempéries et les UV).

➔ *Avis favorable du Conseil Municipal*

## DIVERS

♦**Renouvellement de l'Opération Façades** : Les dossiers présentés au syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire ont été acceptés pour être transmis à la Région qui co-finance avec la Commune les projets.

♦**Renforcement de réseau / Poste du Peyrinard** : Le plan de financement est accepté (pour mémoire : coût pour la commune : 3475 € + MO). Les travaux pourraient être réalisés en janvier 2009.

♦**Virement de crédit :**

Charges de personnel	+ 15 000 € (remplacement contrats aidés par ASPIT)
Produits exceptionnels	+ 15 000 € (remboursement assurance sinistre garages)

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

♦ **Taux de promotion pour les avancements de grade** : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le taux de 100 % pour tous les grades, vu l'avis favorable du comité technique paritaire du 19 septembre 2008. Il précise toutefois que les décisions individuelles d'avancement de grade sont de la seule compétence de l'autorité territoriale.

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

♦ **Gestion de la dette 2008** : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de fixer l'annuité d'un prêt de 800 000 € qui avait été réalisé pour la construction du groupe scolaire et opérations diverses, au 15 janvier de chaque année.

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

♦ **Bibliothèque intercommunale** : Monsieur le Maire demande au Conseil de délibérer afin de pouvoir effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Général concernant l'aide au fonctionnement de cet établissement.

→ *Avis favorable du Conseil Municipal*

♦ **Projet de lotissement / société ICADE** : Monsieur le Maire informe le Conseil du bon déroulement de la préparation du projet. Les dossiers déposés par ICADE ont été enregistrés par les services DDE et DDAF. Prochaine réunion : le 16 décembre à 16 h en Mairie sur l'assainissement.

♦ **Réforme des Collectivités Territoriales** : Monsieur le Maire propose au Conseil de parler de cette importante réforme au cours d'un prochain Conseil, dès que les modalités d'application et les diverses implications seront mieux fixées et connues.

♦ **Office de Tourisme / Bièvre-Toutes-Aures** : Les négociations se poursuivent avec la Communauté de Communes BTA concernant la répartition de la prise en charge du fonctionnement de l'Office de Tourisme par les deux Communautés de Communes.

♦ **Réunion mensuelle de la Communauté de Communes** : mardi 16 décembre à 18h 30 au restaurant scolaire du groupe scolaire. Tous les membres du Conseil sont invités.

♦ **Charte forestière** : Les signatures sont en cours. Une majorité des Communes et Communautés de Communes contactées acceptent de participer financièrement à l'opération (Isère et Drôme).

♦ **Plan Local d'Habitat** : Il sera signé le jeudi 18 décembre à la CCPC à Roybon.

♦ **Dégâts d'orage de juin** : Une subvention de 13 000 € (première tranche) a été versée à la Commune par le Conseil Général.

♦ **Emploi aidé à la Bibliothèque** : Monsieur le Maire fait une mise au point concernant la fin de contrat d'une employée et précise que ce contrat n'était pas renouvelable. Un poste a été créé et fera prochainement l'objet d'un appel d'offre pour lequel cette employée pourra postuler.

♦ **EHPAD de Roybon** : Monsieur Serge Perraud rend compte au Conseil des travaux du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Roybon.

- ✓ Suite à une visite des services de sécurité du SDIS, des travaux de mise en sécurité sont à programmer. Cependant, ces travaux étant d'un coût élevé, le Conseil propose de surseoir à leur exécution en attendant que soit étudié un projet d'ensemble de réaménagement de l'établissement. Un cabinet d'étude a été contacté à ce sujet par l'Agence Régionale Hospitalière.

- ✓ Monsieur Perraud estime qu'il convient d'accompagner la directrice dans ses démarches avec le SDIS et que ce projet de rénovation/réaménagement devrait être réalisé dans le but d'atteindre et de conforter un seuil de rentabilité.
- ✓ Monsieur Perraud indique également au Conseil que des changements sont en cours dans les personnels de direction des établissements désormais liés : Roybon, Vinay, Saint-Marcellin.
- ✓ Une discussion s'engage au sein du Conseil à propos du devenir de l'EHPAD. Monsieur Perraud évoque la possibilité d'aménager une promenade pour les résidents sur la zone des Molières et du bas de l'Eglise. L'implantation des parkings dans le cadre du réaménagement de l'Avenue est également évoqué. La commission du Village se penchera de nouveau sur ce point.

♦**Prochain Conseil Municipal** : Compte-tenu des fêtes et des réunions déjà prévues en décembre, Monsieur le Maire propose de privilégier les réunions de commissions (notamment celle des finances) pour la fin décembre et le mois de janvier. Le prochain Conseil est donc fixé au vendredi 6 février 2009.

♦**Commission Prospective** : Prochaine réunion le vendredi 27 mars 2009.

♦**Cérémonie des Vœux de la Municipalité** : le mardi 2 janvier à 19 heures à la Salle des Fêtes.

♦**Téléthon** : Monsieur Serge Second fait état du bilan financier suite à la soirée du 5 décembre organisée par la Commune : 1866 € seront versés au bénéfice de l'Association Française contre les Myopathies.

*Monsieur le Maire clôt le Conseil à 22h 20*